



Réservoir d'eau construit par Oxfam pour les personnes déplacées suite à la sécheresse causée par El Niño, Hariso, Éthiopie, 2015. Photo : Abiy Getahun/Oxfam

# S'ENGAGER POUR LE CHANGEMENT

Les engagements que les dirigeants mondiaux doivent prendre lors du Sommet humanitaire mondial

À la veille du Sommet humanitaire mondial prévu à Istanbul en mai 2016, le monde voit encore les belligérants tuer des civils en toute impunité, et le phénomène El Niño vient encore gonfler le flot de catastrophes naturelles liées au changement climatique. Le sommet se tiendra également dans l'ombre du conflit syrien et de l'exode le plus vaste de notre époque, ainsi que dans le contexte de l'accord entre l'UE et la Turquie qui pourrait voir des êtres humains instrumentalisés à des fins politiques, mais aussi en pleine campagne présidentielle américaine empreinte d'intolérance envers les populations les plus vulnérables du monde.

Autant d'échecs politiques qui alimentent les crises humanitaires qui ne cessent de croître dans le monde. Les dirigeants mondiaux sont clairement en cause : ils ne parviennent pas à résoudre les conflits, tolèrent de voir le droit international humanitaire bafoué par les belligérants et mettent tout en œuvre pour tenir à distance les réfugiés et les personnes déplacées.

Mais face à l'escalade des besoins humanitaires, Oxfam et d'autres ONG et agences des Nations unies doivent également changer, notamment en accordant un plus grand rôle, et les financements correspondants, aux acteurs locaux.

Le présent document détaille le défi lancé par Oxfam aux dirigeants du monde entier et décrit ses propres engagements en matière de changement.

## AVANT-PROPOS



L'esprit humanitaire des fondateurs d'Oxfam demeure depuis 1942. Des milliers de personnes mouraient alors de faim dans la Grèce occupée de la Seconde Guerre mondiale. Les forces alliées bloquaient le pays, empêchant toute importation de nourriture. Oxfam voyait le jour. Nous avons fait campagne. Nous avons fait face au pouvoir. Nous avons remué ciel et terre. Nous avons mis la vie des êtres humains au premier plan. Et au final, suite à une pression citoyenne considérable et avec le soutien de la population du Canada et des États-Unis, le gouvernement britannique a fait passer un peu de nourriture.

Soixante-quatorze ans plus tard, cet état d'esprit est plus que jamais nécessaire dans un monde frappé par les inégalités, une immense injustice qui ne cesse de croître et des souffrances insondables. L'incapacité à éradiquer le « fléau de la guerre », comme stipulé dans la Charte des Nations unies, est la plus grande déconvenue du monde. Les leaders politiques internationaux semblent suffisamment puissants pour initier et faire perdurer un conflit, mais trop souvent inaptés à y mettre fin. Sur le plan humain, ces conflits engendrent pauvreté, privation et déplacement de populations, et leurs conséquences sont exacerbées par l'impact du changement climatique. Nous constatons cet impact tous les jours chez Oxfam.

Ce Sommet humanitaire mondial est à la fois important et opportun. Il doit s'inspirer des Objectifs de développement durable approuvés dans l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Notre système humanitaire mobilise une multitude d'acteurs, multitude prise en compte par le Sommet humanitaire mondial dans son approche multipartite. Il s'agit d'une rare opportunité pour les dirigeants du monde entier et pour les personnes affectées de s'asseoir à la même table pour créer un monde sans laissés-pour-compte. Lors de ce Sommet, une place doit être donnée à la société civile pour parler au nom des populations affectées. Les dirigeants participant au Sommet doivent prendre des mesures concrètes et se montrer décisifs dans leurs engagements, de sorte que l'actuel Secrétaire général des Nations unies passe le relais depuis Istanbul au prochain Secrétaire général des Nations unies, qui aura pour mission de changer véritablement la situation des civils partout dans le monde.

Il ne fait aucun doute que le système humanitaire international doit être amélioré, et que les acteurs locaux, à l'image des milliers d'organismes locaux de la société civile que nous sommes heureux de compter parmi nos partenaires, doivent y occuper une place centrale. Chez Oxfam, nous sommes fiers d'avoir fait évoluer notre approche humanitaire en conséquence. Nous mettons tout en œuvre pour porter à 30 % la part de notre financement humanitaire à destination des acteurs locaux d'ici mai 2018. La moyenne dans le monde est seulement de 0,2 %.

Nous devons toutefois inverser l'effroyable érosion du respect du droit international humanitaire et tenir les États et les autres parties responsables de la prévention des conflits. L'incapacité à protéger les civils et à instaurer la paix est à l'origine de nombreuses souffrances auxquelles sont confrontés les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants. Il est d'autant plus indispensable de contrer le flot de démagogie à l'encontre des plus vulnérables.

Le Sommet d'Istanbul doit dépasser le simple message d'espoir. Les populations ont besoin que les dirigeants mondiaux prennent des engagements forts. Istanbul doit marquer un tournant dans la construction d'un monde humanitaire plus humain.

**Winnie Byanyima, Directrice générale d'Oxfam International**

# 1 DÉLAISSÉS ET ABANDONNÉS À LEUR SORT



Familles fuyant le conflit en Syrie dans un camp informel au Liban, 2016. Photo : Oxfam.

En septembre 2015, les dirigeants mondiaux se sont engagés à ne pas faire de « laissés-pour-compte » dans leur poursuite des Objectifs de développement durable. Sauf que les conflits et les catastrophes naturelles affectent plus de 125 millions de personnes, délaissées et abandonnées à leur sort par leurs leaders nationaux. En cause : l'incapacité de ces derniers à résoudre des conflits, à prévenir les catastrophes ou à renforcer la résilience face à ces dernières, à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, et à garantir l'accès à l'assistance et à la protection auquel chacun a droit.

Ces personnes sont également délaissées par la communauté internationale divisée, qui semble utiliser l'aide humanitaire pour masquer son incapacité à instaurer la paix, inverser la vague de catastrophes climatiques ou aboutir à un accord juste (ou même à s'en approcher) pour partager les responsabilités d'accueil des réfugiés et des personnes déplacées du monde entier. Même les bailleurs les plus généreux auprès de pays comme la Turquie, le Liban et la Jordanie, communiquent largement sur leur aide tout en empêchant l'ouverture de voies légales et sûres pour le déplacement des réfugiés. Seuls trois pays ont rempli leur juste part dans la crise syrienne en termes d'aide et de réinstallation des réfugiés syriens : le Canada, l'Allemagne et la Norvège<sup>2</sup>.

Mais le plus gros défi humanitaire de 2016 reste que les belligérants dans le monde peuvent tuer des civils en toute impunité, violer le droit international humanitaire, notamment les Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles, sans affecter leurs relations internationales, leurs contrats d'armement ni leurs alliances. Alors que les parties au conflit sont responsables de toutes les violations dont elles sont les auteures, ces dernières sont possibles car les États qui *ne sont pas* directement impliqués dans les conflits de par le monde privilégient les contrats et les alliances aux dépens du respect maintes fois affirmé, mais en réalité réservé, du droit international humanitaire en vigueur.

## AIDE VITALE ET ÉCHEC POLITIQUE

Les dirigeants mondiaux ont promis plus de 11 milliards de dollars pour la Syrie et les pays voisins en février 2016. Pendant ce temps, les attaques sur les zones civiles se poursuivent sur Alep, forçant 35 000 personnes à fuir en une semaine<sup>1</sup>.



Cette réalité, en 2016, en dit long sur la communauté internationale, plus particulièrement sur les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, en charge de maintenir la paix et la sécurité au niveau international, ainsi que les États qui soutiennent les belligérants en Syrie, au Yémen et au-delà dans leurs rivalités régionales.

Le Sommet humanitaire mondial ne peut pas tout changer. Mais c'est une rare occasion pour les dirigeants mondiaux d'avancer sur deux aspects essentiels.

## RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Les dirigeants mondiaux doivent commencer par déclarer haut et fort qu'aucune violation systématique du droit international humanitaire ne sera tolérée, et que la normalité réside dans le respect du droit international des réfugiés et du droit international relatif aux droits humains.

Ils doivent s'engager pleinement à s'attaquer aux conséquences des déplacements et des massacres de civils, car les belligérants violent régulièrement le droit international humanitaire et les États du monde entier tolèrent ces violations. Ils doivent *arrêter* d'apporter leur soutien aux parties susceptibles d'enfreindre le droit international humanitaire. Ils doivent travailler sans relâche pour instaurer la paix dans les processus politiques qui soutiennent les droits des femmes et des hommes affectés par un conflit et qui offrent à tous, y compris à la société civile, aux femmes et aux organisations de femmes, des opportunités de participer pleinement à ces processus. Et ils doivent *commencer* à remplir leur juste part de responsabilité auprès des populations les plus vulnérables, ce qui pour la plupart des pays riches implique d'accueillir beaucoup plus de réfugiés qu'ils n'ont eu le courage de le faire jusqu'à présent. Ils doivent intensifier leur aide internationale auprès des personnes en exode et des pays hôtes tout en proposant aux réfugiés une éducation, des moyens de subsistance et une vie digne.

## SOUTENIR LES RÉFORMES

Le deuxième aspect consiste à intensifier les réformes dont les agences et les bailleurs humanitaires, les Nations unies et les ONG ont besoin pour améliorer et accroître les ressources dédiées à l'aide humanitaire, et pour renforcer l'aide à destination des intervenants sur le terrain et au niveau national, au plus près des crises.

L'aide humanitaire doit *toujours* être aussi efficace que possible, en répondant immédiatement aux besoins et en renforçant la capacité à se montrer encore plus performant à l'avenir. Cela implique d'agir aussi localement que possible et aussi globalement que nécessaire dans un esprit de « subsidiarité » et de complémentarité où tous les acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux soutiennent les efforts des personnes affectées pour faire face aux crises et les surmonter. Cette vision s'apparente à un « écosystème » avec plusieurs agences exploitant leurs forces à tous les niveaux, une ambition à laquelle doivent se rallier non seulement les agences humanitaires, mais aussi les dirigeants mondiaux.

## UN DÉFI POUR TOUS

Les États ont des obligations fondamentales que les agences humanitaires n'ont pas en matière de respect du droit international. Mais les États ne sont pas les seuls à abandonner les femmes, les hommes et les enfants frappés par des crises. Les ONG peuvent le faire également, surtout lorsqu'elles-mêmes et d'autres acteurs ne parviennent pas à répondre à de nouvelles crises aussi rapidement que nécessaire. Le système des Nations unies peut également ne pas se montrer à la hauteur des besoins des populations, pas seulement en raison du kaléidoscope d'agences qui divise son travail humanitaire, mais surtout par son incapacité à protéger les civils des atrocités (en témoigne le bilan mitigé des forces de maintien de la paix des Nations unies).

Le défi posé aux dirigeants mondiaux s'inscrit dans un défi plus large pour chaque acteur impliqué dans des crises humanitaires, des Nations unies à Oxfam, sans oublier la plus petite des organisations locales. Chaque agence des Nations unies, ONG ou acteur privé concerné doit démontrer comment *optimiser* son impact pour les populations frappées par des crises et *limiter* les coûts entre le bailleur et le destinataire final, le tout de la manière la plus efficace et efficiente possible.

Les agences des Nations unies qui se contentent de gérer les fonds plutôt que de mettre en œuvre des programmes doivent restreindre au minimum les « frais de gestion » appliqués. Quant aux ONG, elles doivent tout mettre en œuvre pour s'assurer que la plus grande part possible de leur budget revient à leur travail humanitaire, de campagne et de développement plutôt que dans la levée de fonds ou les frais administratifs.

La section 3 décrit comment Oxfam doit continuer à changer. Mais le présent document porte avant tout sur les États et les dirigeants mondiaux. À Istanbul, ils doivent déterminer les étapes à suivre lors de prochains événements pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des conflits et des catastrophes naturelles. La section 2 décrit la forme que doivent prendre ces engagements.

### PARTAGER OU ÉVITER LES RESPONSABILITÉS

La plupart des réfugiés dans le monde ne sont pas accueillis en Europe, en Amérique du Nord ou en Australie.

Au lieu de cela, le **Liban** accueille plus de réfugiés que tout autre pays proportionnellement à sa population, et **l'Éthiopie**, l'un des pays les plus pauvres au monde, est celui qui investit le plus par rapport à son poids économique, à raison de 469 réfugiés par dollar du PIB<sup>3</sup>.

## 2 DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU CHANGEMENT

Oxfam appelle les dirigeants mondiaux à traduire dans les faits les mots du Secrétaire général des Nations unies dans son rapport et dans le document *Agenda for Humanity*<sup>4</sup> du 9 février 2016, en amont du Sommet. Mais il est essentiel que les dirigeants mondiaux endossent les cinq responsabilités fondamentales que le Secrétaire général a énoncées dans son appel. Le reste de cette section s'articule donc autour des intitulés de ces cinq responsabilités.

*« Le Sommet doit apporter de véritables changements. »*

Ban Ki-moon, *Agenda for Humanity*, février 2016.

### RESPECTER LES NORMES QUI PROTÈGENT L'HUMANITÉ



*« Le ciel déverse chaque jour son lot de bombes sur Saada. Les habitations sont en ruines, les fermes brûlées, les habitants ont fui ou ont été tués. Il n'y a plus que la mort autour de nous. »*

Noor, 25 ans, Saada (Yémen), 2015<sup>5</sup>

En 2015, les résidents d'Aden au Yémen ont été privés de nourriture, de carburant et de médicaments pendant des mois. Photo : Mohammed Taleb/Oxfam

Un trop grand nombre d'États et de groupes armés échouent scandaleusement à respecter le droit international humanitaire et les droits humains pour protéger les civils. Cela, couplé à l'absence de processus de paix efficaces, exacerbe les souffrances humaines à l'origine de tant de déplacements forcés dans le monde et nuit au développement durable. L'héritage le plus important du Sommet humanitaire mondial serait de s'engager véritablement à changer la donne.

## Garantir le respect du droit international humanitaire

Les dirigeants mondiaux doivent s'engager à mettre un terme aux violences perpétrées contre les civils, sans se contenter de participer à une campagne internationale pour inverser l'érosion du droit international humanitaire et des droits humains, comme l'a suggéré le Secrétaire général des Nations unies. Tous les États revendiquent soutenir le droit international, mais en réalité, pour un grand nombre d'entre eux, leur soutien est muselé par leurs intérêts politiques et commerciaux. Leur participation à une campagne mondiale aura du sens uniquement si les dirigeants mondiaux s'engagent sur les points suivants :

- **Mettre un terme à tout soutien militaire ou sécuritaire, notamment tout transfert d'armes, susceptible de contribuer ou de cautionner des violations du droit international humanitaire.** Par ailleurs, tandis que les États doivent exercer leur influence diplomatique pour inciter toutes les parties à respecter le DIH, leurs déclarations et leurs visites ne doivent jamais suggérer un quelconque soutien ou une indifférence vis-à-vis des violations, ou que de telles violations passent après leurs intérêts commerciaux et sécuritaires. L'aide à la sécurité doit être couplée à des mécanismes de suivi des victimes civiles et de soutien aux bénéficiaires en matière de conformité avec le DIH. Les bailleurs du secteur de la sécurité doivent cesser d'apporter leur appui sécuritaire sous prétexte d'un manque de preuves concluantes de crimes de guerre alors même que l'ampleur des souffrances parmi les civils et d'autres preuves sur le terrain suggèrent fortement des violations. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies doivent montrer l'exemple sur ce point. Ils doivent également se garder d'utiliser leur veto, notamment en cas d'atrocités de masse, et tous les États membres doivent **déclarer soutenir le code de conduite concernant les actions du Conseil de sécurité face aux génocides, aux crimes contre l'humanité ou aux crimes de guerre ;**
- **S'accorder pour définir un mécanisme d'enquête international et indépendant pour tous les cas de conflits armés faisant de nombreuses victimes parmi les civils, contribuant ainsi à renforcer la conformité avec le DIH et la législation internationale sur les droits humains.** Ils doivent également rendre publiques toutes les enquêtes nationales portant sur des allégations spécifiques de violations du DIH ;
- **Veiller à faire du suivi des souffrances civiles dans les conflits armés une priorité sur l'agenda de chaque session d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies ;**
- **Définir des normes internationales fortes qui restreignent l'utilisation d'armes explosives à grand rayon d'action dans les zones peuplées,** étant donné qu'elles infligent d'énormes souffrances aux civils et à leurs communautés et endommagent les infrastructures essentielles. Les parties doivent réviser et renforcer les pratiques et les politiques nationales sur l'utilisation d'armes explosives. Elles doivent également collecter et mettre à disposition des données pertinentes, notamment en suivant et en recensant les victimes parmi les civils ;
- **Respecter strictement le Traité sur le commerce des armes visant à protéger les civils même dans les situations les plus difficiles** en plaçant le droit international humanitaire et la législation internationale sur les droits humains au centre des décisions sur le transfert d'armes.

## Traité sur le commerce des armes

- Tous les États qui ne l'ont pas encore fait doivent signer le traité et l'intégrer dans leur législation nationale, dans les meilleurs délais.
- Les États parties doivent respecter *rigoureusement* le traité, en privilégiant le DIH et la législation internationale sur les droits humains plutôt que leurs intérêts commerciaux. Ils doivent soumettre leurs rapports de mise en œuvre tels que prévus par le traité, ainsi que leur rapport annuel sur les transferts d'armes, selon un échéancier et dans le domaine public, facilitant l'examen par les pairs entre les États et l'examen public par les parlementaires et les organisations de la société civile pour améliorer la mise en œuvre du traité.

- **Affirmer leur engagement pour garantir un accès sûr et opportun des populations affectées à l'aide humanitaire et à la protection**, sans les obstacles que constitueraient des stratégies militaires disproportionnées ou des entraves bureaucratiques déraisonnables ;
- **Les parties impliquées dans des opérations militaires doivent s'engager à recenser, suivre et analyser les victimes civiles** et adapter leur conduite en conséquence afin de limiter les souffrances parmi les civils ainsi que tout autre dommage collatéral ;
- **Soutenir et exiger que la protection occupe une place centrale dans toute action humanitaire, notamment de la part des États, des Nations unies et des ONG.** Cela exige de développer et de mettre en œuvre des stratégies de protection exhaustives qui s'appuient sur la complémentarité des communautés, des organisations de la société civile, des agences humanitaires, des forces de maintien de la paix et des diplomates, encouragés à coordonner leur travail pour renforcer la sécurité des civils. Pour toute crise, il incombe aux représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations unies et aux équipes humanitaires pays de s'assurer que tel est bien le cas ;
- **Réaffirmer les principes humanitaires fondamentaux, notamment l'impartialité qui protège les droits des populations affectées indépendamment** de la nationalité, de l'origine ethnique, du genre, de la religion, de la classe sociale ou de l'opinion politique, et déclarer que l'action humanitaire doit être indépendante et exempte de toute influence politique ;
- **Appliquer consciencieusement ces principes humanitaires dans un contexte de lutte mondiale contre le terrorisme et l'extrémisme**, de sorte que le terrorisme et l'extrémisme n'influencent jamais le moment ni le lieu où l'aide humanitaire est déployée, que les populations bénéficient d'une aide uniquement en fonction de leurs besoins, que la législation et les politiques antiterroristes incluent des dérogations à titre humanitaire pour éviter toute conséquence involontaire pour l'aide humanitaire, notamment en veillant à ne pas négliger les *personnes affectées par une crise* lors de l'identification des organisations locales à soutenir, tout en tenant compte d'autres risques, notamment financiers ;
- **Promouvoir une meilleure prévention et réponse aux violences sexuelles et sexistes**, notamment en s'assurant que les États et les ONG tiennent les promesses faites lors de l'appel à l'action de 2013 sur la protection contre les violences basées sur le genre en situations d'urgence, s'engagent concrètement à mettre en œuvre leur *feuille de route* et soutiennent pleinement la mise en œuvre de directives internationales telles que les directives de l'IASC visant à intégrer les actes de violences basées sur le genre dans l'intervention humanitaire.



# UN LEADERSHIP MONDIAL POUR PRÉVENIR LES CONFLITS ET Y METTRE FIN

Les dirigeants mondiaux peuvent s'appuyer sur un panel de politiques bien plus vaste encore que les propositions importantes énoncées dans le document *Agenda for Humanity* du Secrétaire général en faveur d'une intervention politique précoce et durable. Les dirigeants doivent s'attaquer aux causes des conflits, notamment le déni de pauvreté, les inégalités, les violations des droits humains, les inégalités entre les femmes et les hommes et les pressions environnementales liées au climat. Ils doivent notamment se concentrer sur l'agenda pour les femmes, la paix et la sécurité que les Nations unies ont réaffirmé en 2015<sup>6</sup>.

Le Secrétaire général a identifié plusieurs besoins que les dirigeants mondiaux doivent considérer comme prioritaires :

- **Rechercher des solutions aux conflits qui tiennent compte non seulement des personnes affectées, mais également dans la mesure du possible de leur leadership, notamment la participation significative des femmes et groupes de femmes dans tous les processus de paix**, grâce à une formation sur le plaidoyer et un soutien technique et financier adéquat ;
- **Créer une unité politique pour prévenir les conflits plutôt que d'y réagir simplement, notamment par la tenue de réunions mensuelles du Conseil de sécurité des Nations unies sur toutes les situations préoccupantes ;**
- **Investir dans l'analyse des risques et agir précocement sur ces résultats avant que la situation ne se détériore**, notamment en acceptant une aide précoce des partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux pour empêcher les souffrances ;
- **Soutenir l'engagement international en faveur de la résolution des conflits, en recourant systématiquement aux groupes de contact régionaux et internationaux** dans des contextes post-conflits fragiles afin de conserver l'attention politique et d'inscrire les investissements dans la durée.

*« Les habitants du Sud-Soudan aspirent désespérément à une fin des hostilités. Le pays est en chute libre. Le seul moyen d'y remédier serait de mettre fin aux violations des cessez-le-feu, d'instaurer une paix longue et durable et de commencer à reconstruire le pays. »*

Zlatko Gagic, Oxfam Sud-Soudan

## NE PAS FAIRE DE LAISSÉS-POUR-COMPTÉ



*« J'ai déjà senti le souffle des balles à trois reprises, et j'ai vu des personnes mourir devant moi. Je suis déterminé à me rendre en Europe malgré tous les dangers que cela comporte, pour offrir un avenir à mes enfants. »*

Ahmad Mohammad, réfugié syrien avec deux de ses enfants. Zarka, Jordanie, 2015<sup>7</sup>

Photo : Sam Tarling/Oxfam

En septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont promis de ne pas faire de laissés-pour-compte en fixant les Objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030. Mais dans les faits, des millions de personnes sont abandonnées à leur sort, le monde se révélant incapable de répondre efficacement à la hausse du nombre de réfugiés, de migrants et de personnes déplacées pour diverses raisons.

Ironie du calendrier, le Sommet humanitaire mondial se tient dans le sillage de l'accord entre la Turquie et l'UE en mars 2016, qui n'a pas épargné la réputation de leaders humanitaires des deux parties. La Commission européenne est le deuxième plus grand bailleur humanitaire au monde. Quant à la Turquie, elle se classe au quatrième rang si l'on tient compte de l'aide apportée aux réfugiés syriens sur son territoire<sup>8</sup>. Toutefois, marchandiser les droits des réfugiés faute de parvenir à un accord politique pour gérer les flux de réfugiés et de migrants d'une façon qui promeut et privilégie les droits des femmes, des hommes et des enfants établit un dangereux précédent que le reste du monde doit refuser.

### **Partage de la responsabilité des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde**

Les dirigeants mondiaux doivent s'engager au *minimum* à respecter scrupuleusement la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole pour apporter une réponse mondiale décente au déplacement (notamment, tous les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié la convention et le protocole doivent le faire sans délai).

Ils doivent également s'engager à ne **jamais compromettre le droit international en négociant avec d'autres gouvernements et organisations régionales pour agir sur la question des réfugiés en échange de concessions politiques ou monétaires.**

Cette règle doit s'appliquer partout dans le monde, y compris au sein de l'Union européenne (membres actuels et pays négociant leur accès dans l'union).

Les dirigeants mondiaux doivent plutôt **partager équitablement la responsabilité pour répondre aux mouvements de réfugiés et de personnes déplacées de grande ampleur.** Les pays riches doivent contribuer davantage que ne le font actuellement la plupart, et tous les États doivent honorer la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole en accueillant les personnes qui fuient les persécutions et les conflits violents. Cette nouvelle responsabilité partagée doit inclure les engagements suivants :

- **S'assurer que toutes les personnes contraintes de fuir leur foyer puissent prétendre légalement et en toute sécurité à une protection,** notamment en intensifiant la réinstallation des réfugiés dans le monde entier (entre autres suite au conflit dévastateur en Syrie), en élargissant et en simplifiant les procédures de réunion des familles séparées pendant leur exode, en aidant les réfugiés à passer d'un pays à l'autre pour s'assurer que les pays endossent une juste part de leur responsabilité, en augmentant le nombre de visas humanitaires et en guidant les ambassades et les consulats des pays concernés pour faciliter le traitement des demandes d'asile ;
- **Promouvoir le droit à la demande d'asile de sorte que chaque individu ait accès à des procédures justes et humaines pour déterminer son éligibilité à bénéficier d'une protection internationale ;**
- **Protéger et promouvoir les droits des réfugiés, notamment au travail, à l'éducation et aux services essentiels** dans les pays d'asile, garantis par des cadres légaux et efficaces ;
- **Accorder un soutien financier et technique beaucoup plus fort aux pays hôtes à bas revenu et à revenu intermédiaire à l'aide de financements prévisibles et durables afin de répondre aux besoins spécifiques des communautés hôtes et des personnes déplacées,** ces deux facteurs devant être reconnus comme essentiels pour le développement. Cela requiert de développer et de mettre en œuvre des programmes de développement qui aident les personnes déplacées à trouver des moyens de subsistance qui profitent à ces personnes *et* aux communautés hôtes, ainsi qu'une planification intégrée du développement à tous les niveaux, notamment dans la fourniture de services essentiels ;
- **Garantir des procédures rapides et justes pour déterminer si les personnes déplacées peuvent retourner chez elles** et renoncer à leur retour dans leurs régions ou pays d'origine avant que la situation sécuritaire ne soit jugée acceptable.

## CRISES NÉGLIGÉES

Au Nigeria, au Niger, au Cameroun et au Tchad, plus de 2,8 millions de personnes ont été déplacées suite aux violences perpétrées par Boko Haram. Oxfam est l'une des nombreuses organisations répondant à ce que les Nations unies ont très justement appelé une crise oubliée dans une région négligée<sup>9</sup>.



## CHANGER LA VIE DES PERSONNES



Les porteurs ont acheminé des fournitures d'aide à pied, car des glissements de terrain bloquaient l'accès aux zones reculées suite au séisme au Népal en 2015. Photo : Sam Spickett/Oxfam.

### UNE PREMIÈRE INTERVENTION RAPIDE

Suite au séisme qui a frappé le Népal en avril 2015 et qui a endommagé ou détruit 90 % des habitations dans le district de Gorkha, ce sont des guides de haute montagne népalais qui ont acheminé les abris et la nourriture. Et c'est grâce aux organisations locales qu'Oxfam a pu venir en aide à plus de 100 000 personnes

<sup>10</sup>

Pour prévenir les crises et y répondre avec sérieux, les dirigeants mondiaux doivent faire usage de leur influence politique et investir dans des ressources pour faire des populations et des organisations locales (de la société civile et, là où la situation le permet, gouvernementales) de véritables partenaires dans l'intervention humanitaire. Ils doivent veiller à ce que le « grand compromis » en matière d'efficacité développé par le Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies assure aux intervenants sur le terrain et au niveau national un accès aussi facile que possible à un financement direct.

En tant qu'organisation basée sur les droits, Oxfam considère que la priorité doit être donnée aux populations les plus affectées par des crises. Là où la situation le permet, l'action humanitaire doit transférer le pouvoir, les ressources et la responsabilité des acteurs internationaux (agences des Nations unies, Oxfam et autres ONG internationales, mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) vers les acteurs locaux (autorités locales et nationales, divisions locales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ONG locales et nationales, groupes communautaires et organisations de la société civile, y compris les groupes de femmes).

### Crises découlant de catastrophes naturelles

Ce qui suit s'applique surtout dans les pays exposés à des catastrophes naturelles, où les coûts humains et économiques ne cessent de croître. Au cours des deux dernières décennies, quelque 218 millions de personnes ont été affectées chaque année en moyenne par de telles catastrophes et le coût annuel pour l'économie mondiale dépasse 300 milliards de dollars<sup>11</sup>. Chaque fois que la situation le permet, le transfert du pouvoir, des ressources et du leadership vers les acteurs locaux, notamment les autorités locales et nationales, semble logique pour diverses raisons. Les populations locales sont les premiers intervenants lorsqu'une crise survient. Elles connaissent le contexte, à



savoir les normes sociales et les dynamiques culturelles, religieuses et ethniques à prendre en compte dans la réponse. Avec elles, des économies sont généralement possibles au niveau du coût de la main-d'œuvre, des dépenses générales, des dépenses initiales, des fournitures, des déplacements, de l'hébergement et des questions de sécurité.

## **Environnements de conflit**

Plus que jamais, on peut également compter sur les partenaires locaux pour accéder à des zones en proie à l'insécurité dans certains environnements de conflit. Bien que la capacité des organisations locales varie considérablement d'un conflit à l'autre, les acteurs de l'aide locaux sont souvent les mieux placés pour gérer les tensions ethniques ou sectaires avec savoir-faire et sensibilité. Par exemple en Irak, le partenaire d'Oxfam REACH intervient au-delà des divisions sectaires et politiques. Il apporte une aide en s'appuyant sur ses connaissances du contexte local et sur son personnel aux origines ethniques variées. Pour chaque conflit, les ONG locales et internationales doivent naturellement se montrer impartiales, une qualité que leur envergure locale ou internationale ne garantit en aucun cas.

## **Complémentarité**

Comme l'a indiqué le Secrétaire général des Nations unies, l'action humanitaire doit être aussi locale que possible et aussi globale que nécessaire. La capacité des agences internationales à répondre aux besoins des communautés demeure essentielle, surtout lorsque la capacité nationale est dépassée par des événements naturels ou mise à mal par un conflit. Les ONG internationales doivent également soutenir et, au besoin, rassembler la société civile à l'échelle locale. Les ONG internationales, les agences des Nations unies et les bailleurs doivent tous veiller à renforcer la capacité des acteurs locaux et à établir des partenariats forts et efficaces permettant aux acteurs locaux de jouer un rôle clé dans le processus décisionnel à chaque étape, de l'évaluation des besoins à la mise en œuvre et à l'évaluation, en passant par la conception du projet.

En résumé, les acteurs internationaux (dont Oxfam) doivent faire plus pour reconnaître la capacité locale, ainsi que les différentes expériences et aptitudes que chaque acteur peut apporter à la cause. Ils doivent en outre faire preuve d'ouverture pour encourager la mutualisation des connaissances afin de construire un système basé sur les forces des partenariats collaboratifs. Pour cela, les acteurs locaux ont besoin d'un financement de base pour étoffer durablement leur action, notamment en développant leur propre financement à partir de sources locales lorsque la situation le permet.

## **Leadership humanitaire local**

Les dirigeants mondiaux, les organisations et les bailleurs humanitaires (soit tous les acteurs présents au Sommet) doivent définir un nouveau programme fort pour développer le leadership humanitaire local et national (autorités et société civile locales) de sorte que l'action humanitaire soit toujours aussi locale que possible et aussi globale que nécessaire. Ce nouveau programme doit inclure les engagements suivants :

## FINANCEMENT DES INTERVENANTS LOCAUX

Les acteurs locaux, y compris les gouvernements nationaux, ont reçu seulement 1,87 % de l'aide humanitaire internationale entre 2007 et 2013.

- **Soutenir davantage les approches nationales pour la préparation et la réponse aux urgences, notamment un *financement de base pluriannuel* des organisations locales, adresser au moins 10 % du financement humanitaire directement aux organisations locales ou nationales d'ici 2020**, simplifier et harmoniser les processus d'attribution des contrats des bailleurs, des Nations unies et des ONG internationales, accélérer les fonds de financement commun pour les pays des Nations unies et les rendre facilement accessibles aux ONG nationales (pour dépasser les 16 % actuellement octroyés)<sup>12</sup> et soutenir le développement de nouveaux fonds de financement commun supervisés par les ONG et à destination des acteurs locaux ;
- **Privilégier l'implication de groupes de femmes au niveau local pour travailler sur les questions de protection et d'aide humanitaire.** Cela requiert de développer un programme qui s'appuie sur les points forts et les ressources de chacun d'entre eux, d'investir dans leur capacité, de promouvoir leur pleine participation et leur leadership dans l'action humanitaire, de la planification à l'évaluation et à l'apprentissage, et dans tous les domaines (du renforcement de la résilience aux interventions d'urgence), et de garantir l'aide financière adéquate en ce sens ;
- **Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs locaux et développer des stratégies conjointes pour l'aide humanitaire** pour veiller à ce que les ONG locales soient traitées sur un pied d'égalité comme des partenaires, et pas seulement comme acteurs de mise en œuvre ;
- **Suivre le financement de deuxième et de troisième niveau** destiné aux acteurs locaux afin de comprendre l'ampleur et la qualité de ce financement.

## Une aide plus efficace et plus responsable

Les dirigeants mondiaux doivent s'assurer que les personnes affectées par des crises, notamment les groupes vulnérables et les populations discriminées, peuvent influencer sur les décisions les concernant en leur permettant de choisir le type d'aide dont elles ont besoin, y compris par le biais de programmes monétaires. Ils doivent en outre :

- **S'assurer que toutes les interventions humanitaires promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes en répondant aux besoins stratégiques et pratiques des hommes, des femmes, des garçons et des filles.** Les bailleurs doivent systématiquement recourir à des marqueurs de genre comme le marqueur d'âge et de genre ou le marqueur de genre de l'IASC<sup>13</sup> lors de l'évaluation des propositions, et suivre la mise en œuvre.
- **Collecter et utiliser des preuves pour concevoir les réponses les plus efficaces et les plus rentables possibles**, en tenant compte des objectifs immédiats et à long terme de ces réponses, qui peuvent inclure d'investir dans la capacité pour l'avenir.
- Pour une transparence et une redevabilité accrues, les bailleurs de fonds en début de chaîne doivent **s'engager à suivre leurs subventions** jusqu'à réception par les intervenants en bout de chaîne.

*« Les hommes ne peuvent pas sortir parce qu'ils risquent d'être tués. Par conséquent, ce sont les femmes qui vont chercher les produits alimentaires. C'est dans ce genre de situation que nous sommes violées. »*

Groupe de discussion de femmes à Masisi, Nord-Kivu, RD Congo, 2014<sup>14</sup>

## INVESTIR DANS L'HUMANITÉ



Photo : Abiy Getahun/Oxfam.

*« Nous avons connu d'autres épisodes de sécheresse. Mais celui-ci est le pire que j'aie jamais vu. Nous attendons toujours que l'aide nous parvienne. »*

Fatuma Hersi, mère éthiopienne qui a perdu 293 têtes sur son cheptel de 300 moutons et chèvres au cours de la sécheresse sévissant actuellement à Siti, Éthiopie, 2016<sup>15</sup>

Personne ne peut décemment choisir entre un financement adéquat des programmes d'urgence et la prévention des crises. Mais le fait d'investir davantage pour la prévention des catastrophes et de déployer de manière précoce les actions pour les surmonter atténue les besoins ultérieurs en matière de financement des interventions lorsque de telles catastrophes se produisent.

### **Des responsabilités nationales**

Tous les États fragiles ou exposés aux catastrophes naturelles doivent privilégier les investissements pour réduire les risques, au-delà de leur responsabilité de garantir à leurs citoyens un accès à la protection et à l'aide humanitaire. Cela doit inclure la définition de stratégies nationales pour lutter contre la pauvreté, avec des plans clairs pour gérer les risques inhérents à toute forme de choc (catastrophes naturelles, violence, événements politiques et économiques soudains) et les tensions à long terme (changements environnementaux), ainsi que la définition d'un seuil de protection sociale et un renforcement des investissements en matière de protection sociale.

### **Solidarité internationale**

Les bailleurs internationaux doivent suivre des approches souples, stratégiques et durables pour venir en aide aux États fragiles et vulnérables avec un meilleur soutien financier et technique, en plus de répondre aux besoins humanitaires immédiats bien plus qu'ils ne le font actuellement. Ils doivent notamment :

## FINANCEMENT POUR LA RÉSILIENCE

Sur 100 dollars dépensés dans l'aide au développement, seulement 40 cents sont investis pour prémunir cette aide contre les risques de catastrophes naturelles.

- **S'engager à dépasser l'objectif actuel qui consiste à dédier 1 % de l'aide publique au développement (APD) à la préparation et à la réduction des risques de catastrophes naturelles d'ici 2020, en s'engageant à y consacrer 5 % de l'APD**, conformément aux programmes nationaux des pays partenaires sur la réduction des risques de catastrophes naturelles à cette échéance ;
- **Honorer l'engagement pris dans le cadre de l'Accord de Paris en décembre 2015 d'accroître considérablement le financement pour l'adaptation au changement climatique par rapport aux niveaux actuels d'ici 2020**, en tenant compte du besoin en ressources publiques et en subventions en faveur de l'adaptation, surtout dans les communautés et dans les pays les moins développés et les plus vulnérables. Au-delà de 2020, ils doivent définir un objectif quantifié dédié au financement pour l'adaptation au changement climatique afin d'aider les communautés à s'adapter à des conditions changeantes et pour éviter que les effets d'une crise climatique n'échappent à tout contrôle ;
- **Proposer un financement souple et à long terme, avec des lignes de financement spécifiques pour soutenir une intervention précoce suite à une sécheresse à évolution lente, et permettre aux programmes de résilience en situation de conflit de s'adapter à de nouvelles flambées de violence**. Établir des règles claires pour partager la responsabilité du financement des interventions précoces entre développement, aide humanitaire et adaptation au changement climatique. Les appels des Nations unies concernant les crises chroniques doivent être pluriannuels et viser une **approche pluriannuelle** en matière d'évaluation de l'impact (plutôt que des ressources) et d'investissements initiaux consacrés au renforcement de la capacité des acteurs locaux et nationaux ;
- **Concevoir et développer chaque programme d'aide en fonction des risques de récurrence des catastrophes naturelles auxquels les pays vulnérables sont confrontés**, en l'inscrivant dans une vision et une approche communes entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement, avec notamment une analyse partagée des risques, une planification pluriannuelle conjointe étayée par les chocs climatiques (comme El Niño) et une répartition des tâches définie en commun ;
- **Démontrer que chaque dollar de l'aide adressée aux États fragiles répond aux besoins des personnes affectées dans ces pays**, indépendamment des priorités politiques des États donateurs, et que le financement des États fragiles n'est pas concentré de façon disproportionnée sur les États que les pays donateurs considèrent comme les plus menaçants pour leur propre sécurité.



### 3 LES ENGAGEMENTS D'OXFAM



Le personnel d'Oxfam prépare des bons pour la distribution d'aide d'urgence aux familles de Daanbantayan, nord de Cebu, 2013. Photo : Paolo Ruiz.

Oxfam travaille déjà avec plus de huit millions de personnes frappées par des crises humanitaires et compte parmi les ONG internationales les plus actives de ces 20 dernières années pour les réformes humanitaires. Elle tient aussi à jouer un rôle dans les changements plus profonds nécessaires pour améliorer l'efficacité, la rentabilité et la transparence de l'aide humanitaire, afin de garantir que le plus de ressources possible aille effectivement aux personnes affectées et aux organisations qui travaillent directement avec elles sur le terrain. En amont du sommet, Oxfam mettra tout en œuvre pour développer, affiner et finaliser ses engagements, alliant ses forces à celles d'autres acteurs lorsque la situation le permet, pour un impact maximum et une véritable contribution aux engagements fondamentaux de la table ronde de haut niveau. À cette fin :

**Oxfam souscrit à la *Charte pour le changement* et s'engage à travailler avec d'autres pour permettre un leadership local plus fort dans l'action humanitaire.**

Elle s'engage notamment à :

- transférer au moins 30 % de son propre financement humanitaire directement aux ONG locales d'ici mai 2018 ;
- approuver et signer les principes de partenariat mis en place par la Plateforme humanitaire mondiale en 2007 ;
- rationaliser et harmoniser pour toutes les ONG ses exigences vis-à-vis de ses partenaires, à savoir les évaluations des capacités, les propositions de financement et les exigences de reporting. Elle devra aussi se garder d'en demander plus à ses partenaires que ses propres bailleurs n'en demandent à Oxfam ;
- aider les acteurs locaux à devenir de solides organisations qui renforcent en permanence leur rôle et leur participation à la réponse humanitaire mondiale ;
- consigner les types d'organisations avec lesquelles Oxfam coopère dans le cadre des interventions humanitaires et publier ces chiffres dans ses comptes publics selon une classification reconnue, comme les classifications en temps réel du rapport de

#### INNOVATION

Oxfam tire des enseignements de chaque nouvelle crise. Alors que plusieurs typhons ont frappé les Philippines ces dernières années, Oxfam a distribué des cartes Visa prépayées pour aider la population à faire face à ses besoins fondamentaux. Il s'est révélé que 45 % des utilisateurs conservaient des fonds sur leur carte en guise de « fond d'urgence en cas de catastrophe », en prévision de la prochaine crise inévitable<sup>16</sup>.

Global Humanitarian Assistance ou la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide ;

- verser aux ONG locales des montants adéquats pour couvrir leurs frais administratifs et les coûts directs des programmes, publier le pourcentage du financement humanitaire d'Oxfam aux ONG locales aux fins de renforcement des capacités d'ici mai 2018 ;
- présenter ses ONG partenaires à ses propres bailleurs de fonds directs dans l'optique de leur faciliter l'accès à un financement direct ;
- lutter contre les effets néfastes du recrutement de personnel national des ONG et élaborer une politique de compensation équitable pour les organisations locales en cas de départ d'employés qualifiés lorsque Oxfam emploie du personnel d'une organisation locale ;
- impliquer ses partenaires locaux dès les premières phases de conception des programmes et leur permettre de participer à la prise de décisions et au suivi des programmes d'Oxfam et de ses politiques de partenariat ;
- Dans ses communications avec le public et les médias nationaux et internationaux, Oxfam promouvra le rôle des acteurs locaux et reconnaîtra le travail qu'ils accomplissent.

**Oxfam réaffirmera la place centrale de la protection dans l'ensemble de son action humanitaire et agira avec détermination pour réduire la violence, la coercition et les abus perpétrés vis-à-vis des populations civiles, y compris toutes formes de violences basées sur le genre, et pour garantir le respect du droit international humanitaire.** Pour ce faire, Oxfam s'engage notamment à :

- mener campagne pour un meilleur suivi et une plus grande conformité au droit humanitaire international dans toutes les crises concernées ;
- renforcer son engagement auprès des organisations nationales de défense des droits humains agissant en qualité de partenaires et contribuer aux campagnes spécifiques de défense du droit international humanitaire ;
- former l'ensemble du personnel humanitaire d'Oxfam au concept de protection, y compris en le sensibilisant au DIH et aux directives de l'IASC sur les violences basées sur le genre, lui permettre d'acquérir les compétences de base, les capacités et les outils nécessaires pour renforcer la protection des civils, et continuer à renforcer les investissements dans les programmes de protection communautaires ;
- veiller à ce que toutes les interventions humanitaires soient informées par une analyse permanente de la protection, y compris une analyse des violences basées sur le genre, et à ce que toutes les stratégies pertinentes incluent des actions pour prévenir et lutter contre toutes les formes de violence et d'abus, y compris les violences basées sur le genre ; par exemple en organisant l'orientation des victimes vers des spécialistes et des services d'urgence ;
- déployer du personnel en charge des politiques dans chaque crise afin d'influencer les gouvernements nationaux et autres, y compris sur le thème de la protection ;
- viser l'implication d'*au moins* 30 % de femmes dans son personnel lors de chaque crise ;
- évaluer toutes les interventions humanitaires d'Oxfam dans les situations de conflit : évaluation de leur impact sur la protection des civils et partage public des enseignements avec les autres acteurs humanitaires.

**Oxfam soutiendra les efforts renouvelés pour prévenir et résoudre les conflits, et va notamment :**

- entretenir un partenariat étroit avec les organisations de défense des droits des femmes sur les thèmes de la paix et de la sécurité, y compris en soutenant leur engagement stratégique dans les pourparlers de paix, la médiation et la résolution ;
- tirer la sonnette d'alarme en cas de crises émergentes et porter la voix des personnes affectées et de la société civile jusqu'aux centres de pouvoir et aux décideurs.

**Oxfam répondra aux crises croissantes auxquelles sont confrontés les personnes déplacées, les réfugiés et les migrants dans leur pays d'origine, les pays que beaucoup d'entre eux traversent et les pays dans lesquels ils demandent l'asile.** Cela impliquera notamment de :

- renforcer sensiblement son investissement dans le travail de campagne, aux côtés d'autres organisations de la société civile, pour défendre les droits des personnes déplacées, des réfugiés et des migrants, et pour que tous les pays endossent leur juste part de la responsabilité globale pour les soutenir et les accueillir. Cela implique de faire campagne pour que les États prennent des engagements concrets concernant l'accès aux moyens de subsistance, à l'emploi et à l'éducation, et pour que les pays riches accueillent beaucoup plus de réfugiés que jusqu'à présent, en amont du Sommet des Nations unies sur la gestion des grands mouvements des migrants et des réfugiés organisé en septembre 2016 et au-delà ;
- participer à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les crises humanitaires à l'origine des migrations et des déplacements forcés, grâce à ses programmes dans les pays concernés ;
- soutenir à la fois les réfugiés et les communautés hôtes dans les pays en développement concernés, qui accueillent la grande majorité des réfugiés à travers le monde, notamment en cherchant à soutenir le droit des réfugiés à travailler et à garantir des moyens de subsistance durables pour tous ;
- utiliser l'expérience tirée de ses programmes pour contribuer à une meilleure compréhension des avantages du développement et des défis des migrations de masse ;
- poursuivre l'extension de ses nouveaux programmes dans certains pays européens pour aider les réfugiés et les migrants ;
- plaider pour l'intégration des déplacements longs et de solutions durables dans les plans de développement nationaux, notamment dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les cadres d'action de développement des Nations unies conformément à l'Agenda 2030, mais aussi dans les négociations et les accords de paix.

**Oxfam soutiendra les femmes et les hommes de sorte à contribuer à la transformation des rapports de force entre les femmes et les hommes dans les contextes humanitaires.** Il lui faudra notamment :

- veiller à ce que toutes les interventions humanitaires soient informées par une analyse des genres et des violences basées sur le genre et incluent des cibles et des indicateurs pour mesurer tout progrès dans la situation des femmes et des filles, y compris une formation appropriée sur les normes minimales concernant les questions hommes-femmes en situation d'urgence et sur les directives de l'IASC pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire ;

- augmenter le soutien financier et le niveau d'engagement auprès des organisations de défense des droits des femmes pour s'impliquer dans le travail d'influence, la préparation et les interventions humanitaires, à commencer par une analyse du soutien actuel d'Oxfam pour les organisations de défense des droits des femmes afin d'établir des marqueurs spécifiques pour les progrès futurs.

**Oxfam travaillera en interne pour renforcer son action à la croisée des chemins entre humanitaire et développement.** Cela exige notamment de :

- s'assurer que les programmes développés dans les pays particulièrement vulnérables à des catastrophes naturelles récurrentes tiennent compte du risque de catastrophe et permettent une intervention souple ;
- entreprendre une révision interne de la réponse d'Oxfam à la sécheresse amplifiée par El Niño, en recherchant les obstacles et les arguments pour une meilleure intervention, y compris une plus grande utilisation de la gestion du cycle de la sécheresse ;
- se préparer dès maintenant au probable épisode de La Niña fin 2016.

**Oxfam s'engage à s'impliquer résolument dans le grand compromis pour une efficience accrue des ressources humanitaires,** et notamment à :

- développer et mettre en œuvre un processus transparent pour budgétiser les programmes d'aide et les publier sur ses sites Web et dans ses rapports annuels ;
- poursuivre l'examen approfondi déjà entamé pour identifier d'autres opportunités de réduction des coûts de gestion et d'élimination des doublons, et en assurer le suivi régulier ;
- travailler avec d'autres pour réaliser davantage d'évaluations conjointes et impartiales des besoins ;
- privilégier les transferts monétaires dans les programmes humanitaires, à moins que cette option se révèle inappropriée dans un cas donné, notamment pour :
  - contribuer à l'apprentissage dans le secteur humanitaire, par exemple en accueillant le Cash Learning Partnership ;
  - veiller à ce que l'augmentation des programmes intégrant des transferts monétaires contribue à des résultats positifs pour les femmes et les filles, ainsi qu'à la promotion des droits des femmes, notamment par le biais d'évaluations régulières des questions hommes-femmes pour identifier les avantages et les risques éventuels de tels programmes ;
  - investir dans les capacités des gouvernements nationaux à se préparer et à développer des programmes de transferts monétaires, par exemple en s'appuyant sur les filets de sécurité et les systèmes de protection sociale existants pour les programmes de transferts monétaires à grande échelle lorsqu'ils s'avèrent viables et appropriés.



## CONCLUSION

Oxfam prend de tels engagements parce qu'elle est parfaitement consciente de devoir continuer à changer pour s'adapter à la multiplication des besoins humanitaires et pour être aussi efficace, transparente et responsable que sont en droit de l'exiger les millions de personnes affectées par des crises. Toutes les organisations humanitaires (Nations unies, ONG locales et internationales) doivent aussi continuer de changer.

Mais les États restent fondamentalement responsables de faire appliquer le droit international et de lutter contre les causes politiques des crises. Près de 70 ans après les Conventions de Genève de 1949, le combat pour faire respecter le droit international humanitaire reste d'actualité. Plus de 60 ans après la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, sa défense est plus vitale que jamais.

Le Sommet humanitaire mondial ne marquera assurément *pas* la fin de ces luttes. Mais si les dirigeants mondiaux le veulent, cela pourrait ouvrir la voie aux changements profonds et tangibles qu'il est urgent de mettre en œuvre.

## NOTES

- 1 Syrian Center for Policy Research (2016), SCPR Alienation and Violence Report 2014, consulté le 4 avril 2016 sur le site <http://scpr-syria.org/publications/policy-reports/scpr-alienation-and-violence-report-2014-2/>
- 2 Oxfam (2016), *Crise Syrienne : analyse des contributions équitables 2016*. Consulté le 18 avril 2016 sur <https://www.oxfam.org/fr/rapports/crise-syrienne-analyse-des-contributions-equitables-2016>
- 3 UNHCR (2015), *Mid-Year Trends 2015*. 18 décembre 2015. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://www.unhcr.org/56701b969.html>
- 4 Nations unies (2016), *Agenda for Humanity: Annex to the Report of the UN Secretary-General for the World Humanitarian Summit*. Consulté le 18 avril 2016 sur <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2282agendaforhumanity.pdf>
- 5 Oxfam (2015), *British Aid and British Arms: a Coherent Approach to Yemen?* Consulté le 18 avril 2016 sur <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/british-aid-and-british-arms-a-coherent-approach-to-yemen-577040>  
et du blog : <http://www.oxfam.org.uk/blogs/2015/08/yemen-noor-omar-and-the-cave>
- 6 Pour connaître les recommandations d'Oxfam sur ce point, rendez-vous sur : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/les-femmes-la-paix-et-la-securite-des-engagements-tenir>.
- 7 Oxfam (2015), *Syria refugee crisis: an issue that is not going away*. Oxfam Amérique, vendredi 11 septembre 2015. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://www.oxfamamerica.org/explore/stories/syria-refugee-crisis-an-issue-that-is-not-going-away/>
- 8 Development Initiatives (2015), *Global Humanitarian Assistance Report 2015*. Chapitre 3. Récupéré le 18 avril 2016 depuis le site <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2015>.
- 9 Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (2016), *Humanitarian Needs and Response Overview, January 2016*. Consulté le 18 avril 2016 sur [https://www.humanitarianresponse.info/en/system/files/documents/files/lcb\\_hnro\\_2016.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/en/system/files/documents/files/lcb_hnro_2016.pdf)
- 10 J. Hanson (2015), *Rivers, mountains and landslides: reaching remote Nepal*. Blog d'Oxfam, 30 octobre 2015. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://policy-practice.oxfam.org.uk/blog/2015/10/rivers-mountains-and-landslides-reaching-remote-nepal>
- 11 Secrétariat du Sommet humanitaire mondial (2015), *Restoring Humanity: Synthesis of the Consultation Process for the World Humanitarian Summit*. New York : Nations unies. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Restoring%20Humanity-%20Synthesis%20of%20the%20Consultation%20Process%20for%20the%20World%20Humanitarian%20Summit.pdf>
- 12 CAFOD (2016), *Localisation of Humanitarian Financing: Policy options for the Grand Bargain for bilateral donors*.
- 13 Commission européenne (2013), *Gender-Age Marker Toolkit*. Consulté le 18 avril 2016 sur [https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender\\_age\\_marker\\_toolkit.pdf](https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_age_marker_toolkit.pdf)
- 14 M. Deleu (2015), *L'insécurité sécurisée : Les atteintes aux droits humains commises contre des civils dans l'est de la RDC perdurent alors que l'État intensifie son contrôle*. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/secure-insecurity-the-continuing-abuse-of-civilians-in-eastern-drc-as-the-state-345148>
- 15 Oxfam (2016), *Millions at risk as Ethiopia suffers worst drought in a generation*. communiqué Oxfam, 29 janvier 2016. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://www.oxfam.org.uk/media-centre/press-releases/2016/01/millions-at-risk-as-ethiopia-suffers-worst-drought-in-a-generation-oxfam-el-nino-food-shortage>
- 16 G. Smith (2015), *Cash Coordination in the Philippines: a review of lessons learned during the response to super typhoon Haiyan*. Cash Learning Partnership. Consulté le 18 avril 2016 sur <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/cash-coordination-in-the-philippines-a-review-of-lessons-learned-during-the-res-557230>



© Oxfam International avril 2016.

Ce document a été rédigé par Ed Cairns. Oxfam remercie Charlotte Stemmer et les collègues de la confédération pour leur assistance dans réalisation de ce document ainsi que Jenny McAvoy d'InterAction pour sa contribution. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-720-6 en avril 2016. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Intermón (Espagne)  
([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))

Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))  
Oxfam Nouvelle-Zélande  
([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib (Pays-Bas)  
([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))  
IBIS (Danemark) (<http://ibis-global.org/>)

Membres observateurs :

Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))  
Oxfam Afrique du Sud

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

